

## AVIS DE MARCHE

Ministère de la culture et de la communication  
Direction de l'architecture et du patrimoine  
Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie,  
de l'inventaire et du système d'information  
182 rue Saint-Honoré  
75033 Paris cedex 01

### RÉALISATION D'UNE ÉTUDE SUR LES NOUVELLES ÉVOLUTIONS DU COMMERCE ETHNIQUE

### **CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES ( CCTP)**

## **Article 1 - OBJET DU MARCHE**

On peut définir le commerce ethnique comme un échange de biens et de services d'origine étrangère. Le commerce ethnique pose ainsi la question de l'étranger, de l' « autre », au sein d'un espace public autochtone. Les études menées à partir des années 1980 envisagent le commerce ethnique sous l'angle des pratiques liées au statut et à la localisation des populations immigrées, avant tout principales actrices et consommatrices. Le commerce ethnique y est souvent envisagé comme un échange entre partenaires appartenant à un même groupe ethnique. Ces études ont abordé le commerce ethnique sous l'angle de ses conséquences sur la configuration des quartiers, sur l'accentuation de la séparation, voire de la ségrégation sociale, entre les populations immigrées et les populations déjà en place ; ou bien encore, sous un autre angle, elles l'ont étudié en tant que facteur d'intégration économique -et partant sociale- des populations immigrées. Elles ont donc surtout concerné les relations entre les populations immigrées, à l'initiative de ce commerce, et les populations autochtones. Le présent appel d'offres propose aux chercheurs d'étudier les nouvelles évolutions du commerce ethnique sous un autre angle. Le commerce ethnique n'est plus envisagé ici uniquement comme un système d'échanges détenu et/ou pratiqué par des populations immigrées, mais comme un système d'informations, au sens où l'entend Mary Douglas dans *The World of Goods*, c'est-à-dire d'une pratique révélatrice des valeurs que porte et montre le groupe social qui achète ces biens et services. Il paraît pertinent d'analyser les nouvelles évolutions du commerce ethnique sous cet angle, et tout particulièrement en croisant ce phénomène avec les pratiques d'un groupe social, dont les contours commencent à être définis dans les années 2000, à savoir les bobos, nommés ainsi d'après l'ouvrage éponyme de David Brooks. Le terme « bobo » ou « bourgeois-bohème » désigne une population essentiellement urbaine, aisée et/ou très éduquée, qui transforme l'activité de consommation en revendication de conscience sociale. Face à cette demande, apparaît, comme le souligne Anne Raulin dans *L'ethnique est quotidien*, un « nouveau marché de la consommation culturelle, saturé de demandes existentielles (pour ne pas dire spirituelles) » (p. 22). Par sa référence à « l'ailleurs », devenu synonyme d'« authentique », comme l'analyse Jean-Pierre Warnier dans *Le paradoxe de la marchandise authentique*, le commerce ethnique apparaît comme un moyen privilégié pour asseoir davantage les stratégies de distinction de ces populations.

## **Article 2 - PRESENTATION DES TRAVAUX**

Cet appel d'offres porte sur l'étude de la relation entre ce commerce, fondé sur l'idée d'une altérité devenue depuis quelque temps synonyme d'authenticité, et les discours qui lient consommation et conscience sociale. Un accent particulier pourrait être porté à l'implantation des commerces ethniques dans ce que Henri Lefebvre nommait dans les années 50 les « centralités commerçantes », à savoir des centres villes historiques, déjà appropriés par la mémoire, et à l'analyse de la manière dont les clients, mais aussi les habitants, vivent ce rapport entre revendications sociales ou spirituelles, l'ancrage mémoriel véhiculé par les quartiers historiques, et ce qu'on pourrait appeler une « ethnicité commerçante ».

### **Article 3 - CALENDRIER DES TRAVAUX**

La durée de l'étude est fixée à 12 mois répartis en 3 phases :

**1<sup>ère</sup> phase (5 mois)** : recherches bibliographiques, choix des terrains, début des enquêtes

**2<sup>ème</sup> phase (3 mois)** : poursuite des enquêtes sur le terrain, remise du rapport intermédiaire

**3<sup>ème</sup> phase (4 mois)** : achèvement des enquêtes, rédaction du rapport final

Ce travail sera réalisé sous la responsabilité scientifique de M. Christian Hottin, conservateur du patrimoine, chef de la mission ethnologie, et de Mme Sylvie Grenet, chargée d'études documentaires à la mission ethnologie, de la sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information - direction de l'architecture et du patrimoine - Ministère de la culture et de la communication.

Chaque rapport ou version intermédiaire sera remis sous version papier reproductible et version électronique en vue de sa validation par un comité de pilotage.